

Social

## Journée interprofessionnelle

### **Appel à la grève et manifestations intersyndicales en Haute-Normandie**

Quatre manifestations sont prévues en Haute-Normandie mardi à Rouen, au Havre, Evreux et Dieppe dans le cadre d'une journée de mobilisation nationale interprofessionnelle à l'appel des syndicats CGT, UNSA, CFDT, FSU et Solidaires.

Dans un contexte économique et social dégradé et « préoccupant » pour les salariés du privé comme du public, les organisations demandent à minima la reconduite en 2010 des aides qui avaient été octroyées il y a un an aux personnes au travers du "sommet social" (suppression des deux tiers des impôts, prime de 500 € sous condition pour les chômeurs, indemnisation du chômage partiel, bons d'achat de services à la personne, etc). L'intersyndicale insiste sur une « fiscalité plus juste » et sur « une réorientation des politiques publiques pour réduire les inégalités et renforcer les dispositifs solidaires ».

La première mobilisation interprofessionnelle de l'année se jouera sans le syndicat FO très mobilisé sur la question des retraites et opposé depuis mai 2009 à ces journées de grève "saute-mouton". Les transports en commun risquent d'être fortement touchés. A la SNCF le trafic sera assuré à 65% pour les TGV, de 35 à 70% pour les TER, indique la

direction. Un préavis de grève de la CGT est déposé à la TCAR (agglomération rouennaise).

« Il faut rappeler que la crise n'est pas finie. Les marchés financiers vont mieux, mais les destructions d'emploi vont continuer en 2010 », explique Alain Comont, secrétaire régional CFDT. Là où des débrayages ont déjà eu lieu en début d'année dans le cadre de négociations annuelles sur les salaires (SNECMA, Sanofi) les syndicats n'attendent pas de fortes mobilisations mais la présence de délégations dans les cortèges. Les télécommunications, l'énergie, La Poste, les Caisses d'Allocations Familiales, la santé, les transports, « partout le personnel est sous pression, les richesses sont mal partagées et les effectifs sont trop faibles ». « A Pôle-emploi, il est prévu un accompagnateur pour 60 dossiers. En moyenne, il doit gérer une centaine de dossiers en Haute-Normandie », illustre le syndicaliste. Dans l'Education nationale, "pour une école de la réussite" mais aussi "pour la défense des services publics et des retraites" les enseignants du 1<sup>er</sup> degré sont également appelés à manifester. Le SNUipp annonce la fermeture d'écoles pour la journée de mardi notamment à Tôtes, Les Authieux, Freneuse ou Rouen.

Justice

## Imbroglia de parties civiles

### **Nouveau report du procès des dirigeants de la CGT du port du Havre**

L'audience du tribunal correctionnel du Havre devant lequel les deux principaux dirigeants syndicat CGT des travailleurs portuaires du Grand port maritime du Havre comparaissaient ce lundi matin pour escroquerie, détournements de fonds et abus de confiance envers le syndicat et leur employeur a été, à nouveau reportée, pour une audience prévue le 4 octobre prochain, pour des raisons à nouveau administratives.

Lors de la première audience, le 1<sup>er</sup> octobre 2009, on avait appris que le président du TGI du Havre avait désigné un administrateur judiciaire ad hoc représentant les intérêts du syndicat CGT, à la demande de Claude Aunay l'avocat du collectif de membres du syndicat qui, depuis 2004, dénonçaient l'opacité des comptes mais n'avaient pas été admis comme partie civile "n'ayant pas intérêt à agir". Eric Baudeu, avocat de la défense, avait demandé en vain la rétractation de l'ordonnance, « pur artifice juridique, pitrerie judiciaire ». La veille de l'audience, les membres du bureau du syndicat CGT avaient alors déposé par un référé une délibération de la Commission exécutive annonçant la décision de se constituer partie civile lors de l'audience. Voilà donc le syndicat CGT du GPMH représenté par deux parties civiles qui ont des perceptions pour le moins opposées du dossier pénal ! Devant cet imbroglia, l'audience avait été reportée au 22 mars 2010 pour que les prévenus puissent prendre en compte ces nouveaux éléments. Et depuis, on attend pour juin 2010 le jugement de la Cour d'appel de Rouen concernant la représentativité du syndicat.

Face à deux parties civiles en concurrence, suite à la nouvelle demande de report de la défense et après plus d'une heure de débat, le tribunal n'a pas suivi le procureur qui n'estimait pas nécessaire d'attendre la décision de la Cour d'appel pour juger le fond de l'affaire en pénal. Les avocats de la défense ont, de leur côté, assuré qu'ils n'avaient « pas la volonté de retarder le procès ». Patrick Deshayes, 55 ans, secrétaire général du syndicat, agent de maîtrise et Brice Friboulet, 50 ans, secrétaire adjoint, ajusteur mécanicien, sont soupçonnés d'avoir détourné entre 2002 et 2006 - les autres années tombant sous le coup de la prescription - près de 64.000 € au détriment du syndicat.

Natalie Castetz